

CHEYLADE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 30.06.2023_01

Conseillers en exercice : 10
Présents : 08
Absents : 02
Votants : 08

L'an deux mille vingt trois
le : 30 juin
le Conseil Municipal de Cheylade dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. RAYNAL Christophe.
Date de convocation : 23/06/2023

Objet : Demande d'échange de concession au cimetière

Etaient présents : MM. RAYNAL Christophe, PISSAVY Thomas, DOUHET Aurélie, LIADOUZE Pierre, LAVERGNE Claude, AMADIEU Maryse, RODDE Jean-Yves, Maronne Pierre

Absent(s) excusé(s) : M. MONTMALIER Thierry, Mme CHALVIGNAC Mélanie.

Absent(s) :

Secrétaire de séance : Mme AMADIEU Maryse

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en raison d'infiltration d'eau importante au cimetière, Monsieur RODDE André a demandé l'échange de sa concession N° 43 dans le carré 5 avec la concession nouvelle N°89 carrés.

Monsieur RODDE André devra bénéficier des mêmes conditions d'achat que pour sa concession antérieure du 19 juillet 2017, c'est-à-dire une concession perpétuelle, sans coût supplémentaire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour procéder à cet échange.

Fait et délibéré en séance les jour mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

Certifie exécutoire
reçu en Sous-Préfecture le :
Publié ou Notifié
le :

Maryse Amadiou
Christophe

Christophe RAYNAL



Le Maire,

Christophe Raynal